

Questions orales

Alors, je demande au ministre comment il va faire plus pour le logement social quand le nombre d'unités pour l'année prochaine diminuera de 10 000 en comparaison avec l'année en cours?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à l'honorable député que l'année prochaine, le gouvernement va dépenser une somme de plus de 2 milliards de dollars pour le logement social, pour 650 000 unités qui sont supportées par le gouvernement fédéral et qui atteignent 1,5 million de personnes.

Bien entendu, nous avons aussi annoncé dans le Budget une augmentation de 3 p. 100 des sommes que nous dépensions l'an dernier dans le secteur de la construction de logements sociaux.

* * *

L'EMPLOI

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le gouvernement a présenté son Budget comme la plus grande invention du siècle pour remettre nos chômeurs au travail. La réalité est tout autre. Les prévisions budgétaires montrent une coupure en formation de la main-d'oeuvre de 100 millions de dollars, en plus des 126 millions de l'année dernière.

Pourquoi le gouvernement veut-il enlever de l'espoir à nos chômeurs en permettant aux autres pays de nous devancer?

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, je veux d'abord rappeler à notre collègue d'en face que ce gouvernement respecte ses engagements et que le premier engagement que nous avons pris face à la main-d'oeuvre canadienne, c'est de faire de la formation et de l'acquisition de compétence.

Nous avons, bien sûr, via notre programme, augmenté de 300 millions de dollars, en faisant de notre Régime d'assurance-chômage un régime positif et actif au lieu d'être un régime négatif et passif. Et nous avons bien l'intention de continuer en collaboration avec les entreprises, le secteur privé et notre Commission qui doit nous donner les priorités nationales, d'élaborer un plan de travail qui conviendra à tous les travailleurs à la recherche d'un emploi.

[Traduction]

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, nous vivons actuellement une période où les rela-

tions commerciales internationales connaissent les changements les plus importants depuis le moyen-âge.

Malgré tout, le gouvernement a réduit le financement de presque tous ses projets à long terme liés au respect de ses responsabilités: le Conseil des sciences, le Conseil économique, le Plan vert, des compressions de 100 millions de dollars dans la formation et le recyclage et la période d'admissibilité à l'assurance-chômage.

Le gouvernement admet ainsi qu'il abandonne. Je ne veux pas que le ministre me donne une réponse tendancieuse. Peut-elle simplement me dire comment nous allons faire pour bâtir le pays que nous voulons tous si le gouvernement nous enlève les outils qui nous permettraient d'y arriver?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, est-il nécessaire de répéter que nous devons travailler justement pour faire face à la mondialisation des marchés. Et c'est ce à quoi nous travaillons au ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Il est absolument impossible de pouvoir travailler sans penser à cette mondialisation des marchés. Les recommandations des chambres de commerce, de tous les consultants que nous avons et avec qui nous avons travaillé nous confirment, et vous le dites très bien, la nécessité d'être prêts à faire face à la mondialisation des marchés. Et c'est ce à quoi nous travaillons via nos programmes de stratégie d'emploi.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice. Le gouvernement a annoncé au tribunal des droits de la personne qu'il adoptera une loi pour annuler les décisions qu'il n'approuve pas sur des questions d'équité en matière d'emploi. La Commission de réforme du droit a été abolie quelques semaines seulement après qu'elle eut publié un rapport sur la justice faite aux autochtones qui ne correspond pas à la position adoptée par la ministre de la Justice. Hier, le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin au Programme de contestation judiciaire au beau milieu de son mandat. Ce programme facilitait l'accès des citoyens défavorisés aux plus hautes instances de notre pays.